

Circuit 589-PV3

Écoles aux Villages Vovéens

Circuit scolaire année 2026-2027

Régie de transport de la Communauté de Communes Cœur de Beauce

Point d'arrêt	Heure de passage
ALLER	
École-en-Beauce - La Folie Herbault	7h41
École-en-Beauce - Amoinville	7h45
École-en-Beauce - Fains-la-Folie - Église	7h49
École-en-Beauce - Ohé	7h56
École-en-Beauce - Les Petites Bordes	7h59
École-en-Beauce - Baignolet	8h06
École-en-Beauce - Auffains	8h12
Ecole maternelle Charles Perrault	8h25
Ecole élémentaire Jean Moulin	8h35
RETOUR	
Ecole maternelle Charles Perrault	16h35
Ecole élémentaire Jean Moulin	16h45
École-en-Beauce - La Folie Herbault	17h07
École-en-Beauce - Amoinville	17h11
École-en-Beauce - Fains-la-Folie - Église	17h14
École-en-Beauce - Ohé	17h20
École-en-Beauce - Les Petites Bordes	17h22
École-en-Beauce - Baignolet	17h29
École-en-Beauce - Auffains	17h34

Les élèves doivent être présents au moins 5 minutes avant l'horaire indiqué

La carte de transport doit être validée lors de chaque montée